

DATE DE PUBLICATION : 27 novembre 2023

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au secrétaire général le 1^{er} mars 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à M. Claude PIOT le 1^{er} mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Fabienne LASSERRE, directrice de la direction des ressources et des moyens et, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Laurent DROUIN, adjoint à la directrice, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention, tout plan de prévention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la direction des ressources et des moyens à l'exception, d'une part, de la nomination des chefs de service et, d'autre part, des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 27 novembre 2023

Claude PIOT